



REVUE DE PRESSE DU 20/07/2017

- 1- Le montant global des transactions commerciales sans factures décelées par les services de contrôle du ministère du Commerce a atteint 68,84 milliards de DA au 1er semestre 2017, alors que des marchandises d'une valeur de 4,75 milliards de DA ont été saisies, a appris l'APS auprès du directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. Entre janvier et fin juin de l'année en cours, 917.923 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 120.145 infractions et conduit à 113.373 poursuites judiciaires et 6.877 fermetures administratives.

APS.

- 2- Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a augmenté de 3,7% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre de 2016 (contre une croissance de 3,9% au 1er trimestre 2016 comparativement à la même période de 2015), a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette croissance, qui reste "appréciable", selon l'ONS, a été tirée essentiellement par le rebondissement de l'activité du secteur des hydrocarbures qui a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 7,1% au premier trimestre 2017 contre 2,6% au même trimestre de 2016, précise la même source.

APS.

- 3- Le Ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci, a reçu mercredi à Alger, les ambassadeurs du Sultanat d'Oman, Naser bin Saif bin Salim Al-Hosni, et de la République démocratique populaire de Corée du Nord, Choe Hyok Chol, avec lesquels il a abordé les différentes questions économiques d'intérêt commun ainsi que les voies à même de consolider la coopération bilatérale entre l'Algérie et ces deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de ces entretiens, le ministre du Commerce a mis en exergue les mécanismes que l'Etat est soucieux d'adopter en vue de protéger l'économie nationale, préserver et promouvoir la production locale, ainsi que les efforts consentis pour la protection du consommateur.

APS.



- 4- Le Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, effectuera une visite de travail en Algérie du 19 au 21 juillet 2017, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de cette visite, M. Hahn aura des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ce qui "confirme la volonté de l'Algérie et de l'Union européenne d'intensifier leur dialogue politique de haut niveau, dans un contexte de redynamisation des relations de coopération, à la faveur de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association et la définition des priorités communes de partenariat, adoptées lors du Conseil d'association du 13 mars dernier, au titre de la Politique européenne de voisinage révisée", précise la même source.

APS.

- 5- Le Ministre de tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a rencontré mercredi des opérateurs et des partenaires sociaux du secteur dans le but de "consolider les relations de travail et aplanir les entraves afin de promouvoir le tourisme dans le cadre du soutien et de la diversification de l'économie nationale", a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Mermouri a reçu des représentants de la Fédération nationale des hôteliers (FNH), la Fédération nationale des associations des agences de tourisme (FNAT) et le Syndicat national des agences de voyages et de tourisme, a précisé la même source.

APS.

- 6- L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) envisage de renforcer son parc d'autobus à travers l'acquisition de 280 nouveaux bus d'une valeur de près de 6 milliards de dinars, a-t-on appris mercredi du Directeur général de l'Etablissement. La stratégie de l'ETUSA pour le développement du transport public dans la capitale vise à améliorer les prestations fournies aux citoyens à travers le renforcement de son parc d'autobus soit par affrètement de bus auprès du secteur privé ou l'acquisition de nouveaux bus au profit de l'établissement, a déclaré M. Benmiloud Abdelkader à l'APS.

APS.

- 7- La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé mercredi dans un communiqué, la mise en marche durant cette saison estivale de trains spéciaux reliant notamment des villes de l'intérieur du pays à celles du littoral. Baptisés "trains bain de mer", ces dessertes qui desserviront toutes les gares se trouvant sur leurs itinéraires, sont déjà mises en circulation pour la saison estivale 2017, précise le communiqué de la SNTF.

APS.



- 8- Le Groupement de la Gendarmerie nationale relevant de la wilaya d'Alger a entamé une campagne de sensibilisation aux accidents de la route au profit des usagers des routes qui s'étalera jusqu'au 30 aout, a affirmé la chargée de communication auprès du groupement, le lieutenant Ounis Souad. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'initiative lancée par la Gendarmerie nationale intitulée "la Gendarmerie nationale vous accompagne pour des vacances sans accidents" qui a débuté le 15 juillet et durera jusqu'au 15 août prochain, a déclaré le lieutenant Ounis à l'APS, dans le cadre de cette campagne menée par des agents de la gendarmerie auprès de conducteurs au niveau des deux barrages fixes de Douera et de Beni Messous.

APS.

- 9- Un fonctionnaire de police a trouvé la mort et deux autres personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu mercredi matin sur l'autoroute Zéralda-Boumerdes, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Un fonctionnaire de police a trouvé la mort et deux autres personnes ont été blessées à la suite d'une collision entre un véhicule de la DGSN et un camion de transport survenu aux environs de 11h00 à proximité du tunnel de Khraissia, a précisé le communiqué, soulignant que "les deux blessés ont été évacués vers l'hôpital".

APS.



A lire : Près de 70 milliards de DA de transactions commerciales sans factures au 1er semestre 2017

Le montant global des transactions commerciales sans factures décelées par les services de contrôle du ministère du Commerce a atteint 68,84 milliards de DA au 1er semestre 2017, alors que des marchandises d'une valeur de 4,75 milliards de DA ont été saisies, a appris l'APS auprès du directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Entre janvier et fin juin de l'année en cours, 917.923 interventions ont été effectuées ayant permis l'enregistrement de 120.145 infractions et conduit à 113.373 poursuites judiciaires et 6.877 fermetures administratives.

Quant aux opérations de contrôle aux frontières, le nombre de cargaisons inspectées a été de 50.468 cargaisons (contre 50.968 au même semestre 2016).

Ce contrôle a permis de bloquer aux frontières 732 cargaisons (contre 854 au 1er semestre 2016) pour une quantité de 30.217 tonnes (contre 58.394 tonnes) d'une valeur de 7,5 milliards de DA (contre 9,9 milliards de DA).

Commentant la situation du marché en général au 1er semestre 2017, le même responsable relève que le marché avait connu "une série de contraintes qui ont eu des répercussions sur le consommateur et son pouvoir d'achat".

En effet, explique-t-il, le marché s'est caractérisé par l'absence de transparence et de loyauté dans des transactions commerciales, illustrée par la vente et l'achat sans factures, la pratique des prix illicites pour les produits soutenus par l'Etat, l'exercice d'activités commerciales sans titre légal et l'absence d'affichage des prix.

Il s'agit aussi de la rétention des stocks des produits de large consommation (pomme de terre...), de la pratique de plusieurs formes de tromperie telles que le fardage dans la vente des fruits et légumes, du foisonnement d'activités et d'espaces d'échanges informels, les tromperies et les falsifications des produits mis à la consommation et l'opposition au contrôle.

Manque de formations spécialisées des agents de contrôle

Quant aux contraintes inhérentes à l'activité de contrôle, M. Aït Abderrahmane évoque le manque de formations spécialisées des agents de contrôle en matière de techniques d'investigation, de procédures de contrôle sur le marché et au niveau des frontières, l'insuffisance de la prise en charge des enquêtes (absence de propositions de mesures, non respect de la méthodologie arrêtée, non-respect des délais de transmission des résultats...).

Il cite, en outre, l'insuffisance de l'encadrement des agents de contrôle au niveau des services extérieurs, qui se traduit parfois par la mauvaise qualification des infractions, la mauvaise rédaction des PV, la réticence des agents de contrôle à appliquer et à proposer, en sus des poursuites judiciaires, les mesures conservatoires qui s'imposent (fermeture, saisie, retrait du produit...), la mauvaise orientation de l'action du contrôle, qui doit être dirigée, en amont, vers les producteurs et les importateurs, l'insuffisance de moyens matériels et analytiques, l'absence de coordination intersectorielle dans la cadre des brigades mixtes (santé, agriculture, métrologie légale).



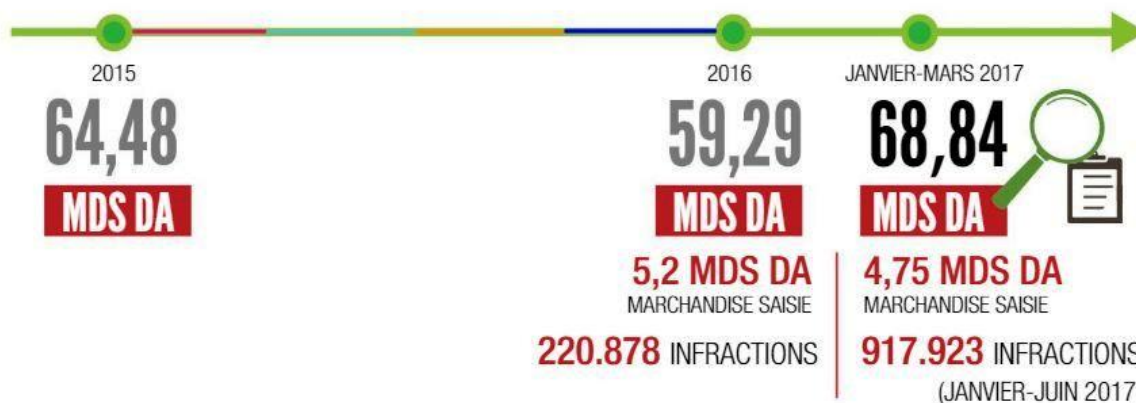
Face à toutes ces contraintes, le même responsable préconise des mesures afin d'assurer une meilleure protection de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Il propose essentiellement le confortement des capacités des agents de contrôle par des formations spécialisées et continues, le renforcement de l'encadrement de ces derniers, le renforcement des capacités d'analyses des laboratoires de la répression des fraudes à travers, notamment, la mise en service prochaine du laboratoire national d'essais (LNE) qui viendra ainsi renforcer le contrôle des produits industriels, la redynamisation des activités des brigades mixtes et la protection des agents de contrôle lors de l'exécution de leurs missions par les services concernés.

TRANSACTIONS COMMERCIALES

Près de **70 milliards DA** sans factures

JANVIER-MARS 2017



Source : ministère du Commerce | ©APS juillet 2017

APS.

-FIN-